



Municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur

Construction d'un bâtiment accessoire (Garage, remise, abri à bois, abri d'auto, serre, gazébo, etc.)

Ce dépliant présente une version simplifiée de la réglementation d'urbanisme. En cas de contradiction, le livre des règlements prévaut.

Pour la construction d'un bâtiment accessoire, vous devez effectuer une demande de permis au service d'urbanisme de la municipalité.

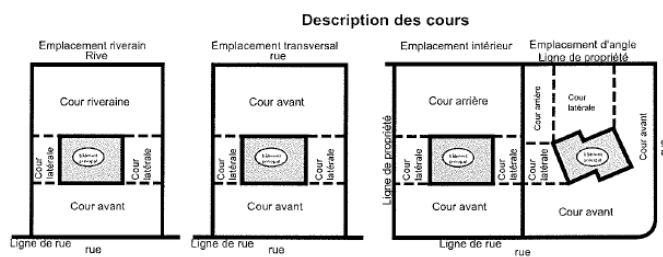
Permis :

Le coût du permis est de 1\$ du 1000\$ des coûts de construction avec un minimum de 10 \$ pour le permis.

Prévoir un délai d'émission du permis de 30 jours

Emplacement:

Le bâtiment accessoire doit être implanté dans la cour latérale ou arrière.



Si le bâtiment possède des fenêtres du côté de la ligne du voisin, il doit être implanté à au moins 2 m de cette ligne.

Ou

Si le bâtiment ne possède pas de fenêtre du côté de la ligne du voisin, il doit être implanté au moins à 60 cm de cette ligne.

La distance entre la maison et/ou un autre bâtiment accessoire doit être d'au moins 3 m ou annexé.

La distance entre une ligne de distribution électrique doit être de 1m.

Nombre :

2 bâtiments accessoires sont permis par propriété. (excluant les pergolas, les gazébos et les garages intégrés à une habitation.)

Hauteur :

La hauteur maximum permise est de 5 m, mais ne peut dépasser celle du bâtiment principal.

Pour les zones de villégiature, s'informer à la municipalité des alternatives possibles.

Superficie :

La superficie permise en bâtiment accessoire est de 10 % la superficie du terrain jusqu'à un maximum de 100 m². Pour les terrains mesurant plus de 1500 m², cette superficie augmente de 10 m² par 100 m² supplémentaire jusqu'à concurrence de 150 m². (Ex. 1600 m² = 110 m², 2000 m² = 150 m², 2500 m² - 150 m²)

Revêtement extérieur :

Le revêtement extérieur doit s'harmoniser avec celui du bâtiment principal.

Pour des informations additionnelles :

Municipalité de L'Ascension-de-N.S.

Service d'urbanisme

1000, 1^{ère} rue est

L'Ascension-de-N.S. (Québec)

G0W 1Y0

Téléphone : 418-347-3482 poste 3

Télécopieur : 418-347-4253

Courriel : dominic.bisson@ville.ascension.qc.ca

Municipalité de l'Ascension-de-Notre-Seigneur

Demande de permis de construction

Construction d'un bâtiment accessoire (Garage, remise, abri à bois, abri d'auto, serre, gazébo, etc.)

Adresse des travaux : _____
Numéro de lot : _____
Nom et prénom du propriétaire : _____
Nom et prénom du requérant : _____
Adresse permanente : _____
Municipalité : _____
Code postal : _____
Téléphone : _____

Documents à joindre à la demande

1. Titre de propriété

Si vous êtes nouvellement propriétaire vous devez fournir vos titres de propriété ou si vous n'êtes pas le propriétaire, vous devez nous transmettre une procuration écrite de ce dernier.

2. Croquis d'implantation

Sur une copie de votre certificat de localisation ou sur une feuille quadrillée, réalisez un croquis à **l'échelle** du futur bâtiment, comprenant l'emplacement, la superficie, la distance des lignes et des autres bâtiments et toute autre mesure jugée pertinente.

3. Croquis des élévations

Sur informatique ou sur une feuille quadrillée, réalisez un croquis à **l'échelle** du futur bâtiment comprenant les mesures de la hauteur, de l'emplacement des fenêtres et des portes.

4. Détails de construction

Toit :

Revêtement : _____

Pente : _____

Revêtement extérieur

Mur avant : _____

Mur arrière : _____

Murs latérales : _____

Dimension de la porte de garage :

Largeur : _____

Hauteur : _____

Fondation

Dalle de béton : _____

Bloc de béton : _____

Bois : _____

Autres : _____

Dimension des fenêtres :

Coté droit : _____

Coté Gauche : _____

Avant : _____

Arrière : _____

Murs

Hauteur : _____

Exécution des travaux

Entrepreneur

Auto construction

Nom : _____

Responsable des travaux : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Municipalité : _____

Numéro RBQ : _____

Code Postale : _____

Numéro NEQ : _____

Coût (Matériaux et main-d'œuvre) : _____

Durée prévue des travaux : _____

Signature du requérant : _____

Date : _____

Réservé au service d'urbanisme :

Demande numéro :

Permis numéro :

Matricule :

Numéro de lot :

Zonage :

Superficie du lot :

Superficie en bâtiment accessoire autorisé :

Superficie en bâtiment accessoire existant :

Superficie disponible :

C.O.S :

Numéro de la demande :

Date de réception de la demande :

Date de réception des croquis :

Commentaire